Alliance Forêts Bois/GCF n°142 - Saint-Magne 2 (33)

Référence externe
ds 10702307

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
15-05-2023 10:26:11

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
0%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
1 883

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
16-05-2026 04:00:14

Type
Projet individuel

Créé le
28-11-2022 09:03:44

Description succincte
Le reboisement de ce peuplement forestier faisant suite à un incendie est une priorité car il n'a pas la capacité à se régénérer naturellement. Le propriétaire souhaite être accompagné pour la réalisation de ce projet de 13.29 hectares avec du Pin maritime. La réalisation, la maitrise d'œuvre et le suivi de ce projet sur 30 ans, sont assurés par la coopérative Alliance Forêts Bois.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	55
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	25
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Pin maritime

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	1 228
Stockage produits	79
Substitution	576